



« Vous ne nous laissez pas d'autre choix que d'amplifier la mobilisation, y compris par la grève ! »



à l'initiative du SNUDI-FO avec la FNECFP-FO, de la FSPS-FO
plus de 250 délégués enseignants et territoriaux ont participé à la
CONFÉRENCE NATIONALE
pour la suspension immédiate de la mise en oeuvre des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires, et leur abrogation

« On n'en peut plus, on en a assez. Il faut que ça cesse ! »

Pendant 5 heures un feu roulant de témoignages tous plus accablants les uns que les autres a dénoncé les conséquences catastrophiques de la généralisation, en cette rentrée, de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles. Un tonnerre d'applaudissement a salué l'intervention d'une déléguée qui s'est écrié « On n'en peut plus. On en a assez. Il faut que ça cesse ! »

Chaque intervention a démenti les déclarations mensongères de la ministre.

Chaque intervention a démenti les déclarations de la ministre qui affirme régulièrement que la réforme se passe bien, qu'elle est acceptée, qu'il n'y a aucun problème et que tout rentre dans l'ordre deux mois après la rentrée. La CGT-éduc, présente, a pris la parole, avec l'aval de la CGT Services Publics qui ne pouvait être présente.

Tant les enseignants que les personnels territoriaux ont expliqué en détails avec des exemples précis, la dégradation de leur conditions de travail, la remise en cause de la gratuité de l'école, de l'égalité d'accès à l'instruction, des règles de sécurité et du respect de la laïcité. Ils ont dénoncé entre autres le désordre, la confusion scolaire/péri scolaire qui occasionne une perte de repère des élèves, la réquisition des salles de classe et des salles de maître par les mairies qui expulsent les Professeurs des Ecoles des locaux ainsi que la mutualisation d'office du matériel pédagogique, la remise en cause des 24 heures d'enseignement hebdo pour les TR sans garantie de récupération, les refus de temps partiel, la dégradation de l'entretien des locaux scolaires du fait de l'affectation des ATSEM aux animations, alors que ces missions n'entrent pas dans leurs compétences...

Ils ont rapporté le stress et le mécontentement des familles face à la désorganisation des écoles, aux horaires différents chaque jour, aux activités sans intérêt, payantes, mal encadrées...

Autant de conséquences néfastes pour les conditions d'apprentissage des élèves et de facto pour les personnels, qui sont toutes, sans contestation aucune, engendrées par la réforme des rythmes scolaires.

Une délégation de la Conférence a été reçue.

Les 250 délégués ont désigné une délégation mandatée qui s'est rendue chez la ministre à 17 h00 pour lui exposer la situation catastrophique que subissent les enseignants et les fonctionnaires territoriaux dans les écoles. La délégation a demandé la suspension immédiate de la mise en place de la réforme et l'abrogation des décrets Peillon et Hamon.

« Vous ne nous laissez pas d'autre choix que d'amplifier la mobilisation, y compris par la grève ! »

Face au refus de la ministre de prendre en compte les faits accablants établis par la conférence et confirmés par toutes les enquêtes, la délégation a informé de la décision de :

- publier l'intégralité des interventions et mandater la FNECFP-FO et la FSPS-FO pour réunir à nouveau l'interfédérale FO ; CGT ; SUD et SNUipp sur les rythmes scolaires
- faire signer en masse une lettre ouverte à la ministre par les enseignants, les personnels territoriaux et les parents qui se conclut par « Vous ne nous laissez pas d'autre choix que d'amplifier la mobilisation, y compris par la grève ! ». En outre, la délégation a informé le représentant de la Ministre que cette lettre sera également adressée aux associations d'élus.

Montreuil le 20 novembre 2014